INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Lanaudière

Déjà 100 ans de patrimoine statistique

Québec

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier, Danielle Bilodeau, Anne Binette Charbonneau, Sophie Brehain, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Marc-André Demers, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean, Virginie Lachance, Danielle Laplante, Danny Sanfaçon, Gabrielle Tardif

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Alexander Hafemann / Andreas Reh / Joseph Jean Rolland, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et envrionnement 2
Climat 2
Aires protégées 3

Démographie 4

Conditions de vie et bien-être 9

Marché du travail 12
Indicateurs du marché du travail 12
Nombre et taux de travailleurs 13

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible des ménages 16

Investissements et permis de bâtir 20
Investissements 20
Permis de bâtir 21

Science et technologie 22

Santé 25

Éducation 27

Culture et communications 28

Concepts et définitions 30

Tableaux comparatifs 35

1. Territoire et envrionnement

par Sophie Brehain, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

1.1 Climat

La région de Lanaudière couvre une superficie en terre ferme de 12 313 km2. Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : D'Autray, L'Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et Les Moulins, et regroupe 71 municipalités.

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de Lanaudière, les stations des municipalités de Saint-Donat, Saint-Thomas et Saint-Côme affichent respectivement une variation de température de + 1,3 °C, + 1,4 °C et + 1,7 °C pour la période observée.

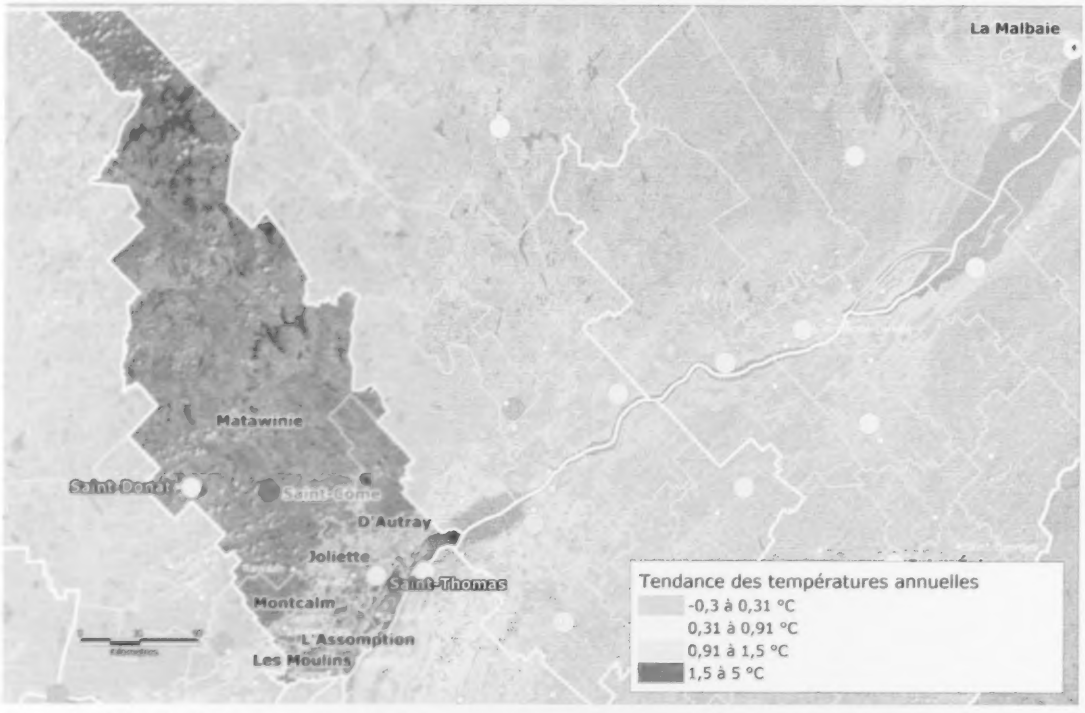

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Lanaudière se trouvent, en totalité ou en partie, 164 aires protégées. Elles couvrent 1 384 km², soit 10,24 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Lanaudière est constituée d'une partie du parc national du Mont-Tremblant, couvrant 809 km². La région comprend également trois réserves de biodiversité projetées[2], en totalité ou en partie, contribuant à la protection de 293 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La région de Lanaudière connaît depuis longtemps une croissance démographique beaucoup plus rapide que l'ensemble du Québec. Sa fécondité est supérieure à la moyenne et elle fait des gains importants dans ses échanges migratoires avec les autres régions. Les gains migratoires interrégionaux se sont toutefois réduits depuis le milieu des années 2000, contribuant à un léger ralentissement de la croissance. Lanaudière se maintient tout de même parmi les régions les plus vigoureuses d'un point de vue démographique. À l'intérieur de la région, la majorité des MRC affichent un taux d'accroissement supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Lanaudière comptait 476 900 habitants au 1er juillet 2012, soit 5,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 5e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la région des Laurentides et devant Laval. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Lanaudière a vu son poids démographique augmenter légèrement au cours des dernières années. En 1996, ce poids était de 5,3 %.

En 2012, près du tiers (32 %) de la population de la région, soit 150 600 personnes, réside dans la MRC des Moulins. L'Assomption suit avec 25 %, puis viennent les MRC de Joliette (13 %), de Matawinie (11 %) et de Montcalm (10 %). D'Autray est la MRC la moins populeuse, ses 42 100 habitants représentant environ 9 % de la population lanaudoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 1996-2012p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001	2006	2012p	1996-2001	2001-2006	2006-2012p	1996	2012p
	n				pour 1 000			%	
D'Autray	38 213	39 174	40 654	42 135	5,0	7,4	6,0	10,0	8,8
L'Assomption	103 680	105 974	110 798	120 241	4,4	8,9	13,6	27,2	25,2
Joliette	53 580	55 283	58 801	63 752	6,3	12,3	13,5	14,1	13,4
Matawinie	41 865	44 039	49 959	52 288	10,1	25,2	7,6	11,0	11,0
Montcalm	38 649	39 517	43 091	47 949	4,4	17,3	17,8	10,1	10,1
Les Moulins	104 840	112 399	130 475	150 576	13,9	29,8	23,8	27,5	31,6
Lanaudière	**380 827**	**396 386**	**433 778**	**476 941**	**8,0**	**18,0**	**15,8**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**8 054 756**	**4,1**	**6,3**	**9,0**	**...**	**...**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population de Lanaudière a crû en moyenne à un taux annuel de 15,8 pour mille, selon les données provisoires. La croissance s'est essoufflée légèrement par rapport à la période 2001-2006 (18,0 pour mille), tout en demeurant largement supérieure à celle enregistrée de 1996 à 2001 (8,0 pour mille). Bien qu'elle soit l'une des rares régions où le taux d'accroissement moyen ne s'est pas amélioré entre 2006 et 2012 relativement à la période précédente, Lanaudière se maintient parmi les trois régions à plus forte croissance du Québec, aux côtés de Laval et des Laurentides, également situées au nord de Montréal. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 9,0 pour mille au cours de la dernière période.

Lanaudière est l'une des deux seules régions du Québec – avec les Laurentides – où toutes les MRC ont vu leur population augmenter entre 2006 et 2012. Quatre des six MRC de la région ont par ailleurs enregistré une croissance supérieure à la moyenne québécoise. La MRC des Moulins arrive en tête avec un taux d'accroissement annuel moyen de 23,8 pour mille (ou plus de 2 %), un des plus élevés du Québec. Suivent ensuite dans l'ordre les MRC de Montcalm (17,8 pour mille), de L'Assomption (13,6 pour mille) et de Joliette (13,5 pour mille). Matawinie (7,6 pour mille) et D'Autray (6,0 pour mille) affichent pour leur part une croissance plus modérée. Par rapport à la période 2001-2006, le bilan démographique s'est amélioré dans les MRC de Montcalm, L'Assomption et Joliette, mais les trois autres MRC ont vu leur croissance ralentir. Ce ralentissement est particulièrement notable dans la MRC de Matawinie, dont le taux d'accroissement est passé de 25,2 pour mille annuellement à 7,6 pour mille.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

Lanaudière est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2012, leur part y est de 23,3 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,4 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au contraire proportionnellement moins nombreuses dans Lanaudière (15,0 %) qu'à l'échelle du Québec (16,2 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise, soit d'environ 62 %. Parmi ce groupe, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe au Québec. C'est pourquoi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian de Lanaudière (41,7 ans) ne diffère guère de celui de l'ensemble du Québec (41,5 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2012[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
D'Autray	42 135	8 896	25 647	7 592	100,0	21,1	60,9	18,0	45,2
L'Assomption	120 241	28 126	74 406	17 709	100,0	23,4	61,9	14,7	41,6
Joliette	63 752	13 051	38 409	12 292	100,0	20,5	60,2	19,3	44,3
Matawinie	52 288	9 943	30 871	11 474	100,0	19,0	59,0	21,9	50,0
Montcalm	47 949	11 549	29 664	6 736	100,0	24,1	61,9	14,0	40,4
Les Moulins	150 576	39 786	95 079	15 711	100,0	26,4	63,1	10,4	37,9
Lanaudière	**476 941**	**111 351**	**294 076**	**71 514**	**100,0**	**23,3**	**61,7**	**15,0**	**41,7**
Ensemble du Québec	**8 054 756**	**1 727 552**	**5 025 818**	**1 301 386**	**100,0**	**21,4**	**62,4**	**16,2**	**41,5**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. La MRC des Moulins est la plus jeune, avec un âge médian de 37,9 ans, parmi les plus faibles du Québec en 2012. Elle se distingue à la fois par une forte proportion de moins de 20 ans (26,4 %) et une faible part de 65 ans et plus (10,4 %). Les MRC de Montcalm et L'Assomption présentent également plus de jeunes et moins de personnes âgées que l'ensemble du Québec. L'âge médian de ces deux MRC est de 40,4 et 41,6 ans respectivement. À l'opposé, la population de Matawinie est nettement plus âgée. L'âge médian y est de 50,0 ans et elle est la seule MRC de la région où la part des personnes âgées (21,9 %) dépasse celle des jeunes (19,0 %). En outre, cette MRC compte proportionnellement moins de personnes d'âge actif que la moyenne québécoise. Les populations de D'Autray et de Joliette sont également un peu plus âgées que celle de l'ensemble du Québec. Les âges médians y sont de 45,2 ans et de 44,3 ans respectivement.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, près de 5 400 bébés sont nés dans Lanaudière en 2012. Ce nombre est largement supérieur à ce qu'il était il y a une dizaine d'années. Par rapport aux 3 568 naissances de 2002, la hausse est de 50 %. Si toutes les régions ont enregistré davantage de naissances en 2012 qu'en 2002, Lanaudière est celle où la croissance a été la plus forte. Dans l'ensemble du Québec, les naissances ont augmenté de 22 % durant cette période. Soulignons que partout au Québec, la hausse a été concentrée dans la deuxième moitié des années 2000 et qu'elle a été suivie d'une stabilisation ou d'un léger repli au cours des années les plus récentes.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Lanaudière, 2002-2012[p]

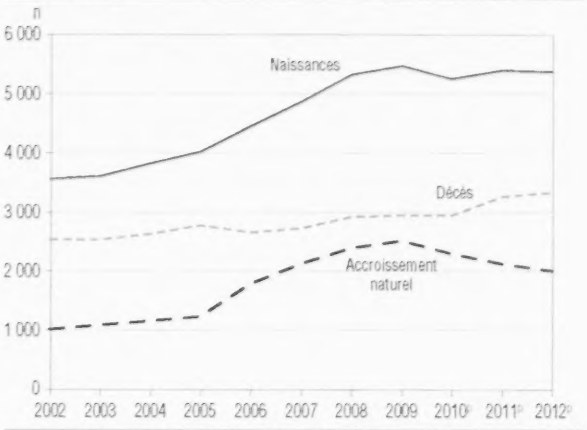

Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Deux facteurs ont contribué à la hausse des naissances dans la région de Lanaudière. D'une part, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15 à 49 ans) s'est accru au cours des 10 dernières années. D'autre part, la fécondité s'est élevée : l'indice synthétique de fécondité passant de 1,52 enfant par femme en 2002 à 1,96 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 2,03 en 2009. Depuis plusieurs années, Lanaudière affiche une fécondité largement supérieure à la moyenne québécoise, qui s'établit à 1,68 enfant par femme en 2012. Au cours de cette dernière année, seules les régions du Nord-du-Québec (2,70), de l'Abitibi-Témiscamingue (2,04) et du Centre-du-Québec (1,97) ont affiché un indice plus élevé que Lanaudière.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter dans la région comme dans l'ensemble du Québec en raison d'une population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, environ 3 350 décès ont ainsi été enregistrés dans Lanaudière, comparativement à 2 541 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. De 2002 à 2005, l'excédent des naissances était inférieur à 1 300 personnes par année dans la région. En raison de l'augmentation substantielle des naissances, l'accroissement naturel s'est élevé par la suite et a culminé à 2 511 personnes en 2009. Il s'est toutefois réduit au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a peu bougé et que les décès ont continué d'augmenter. En 2012, il a été d'environ 2 000 personnes. Lanaudière fait partie des régions où l'amélioration de l'accroissement naturel a été la plus marquée entre 2002 et 2012.

Ce ne sont pas toutes les MRC de la région qui bénéficient d'un accroissement naturel positif en 2012. En effet, les décès surpassent les naissances dans Matawinie (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Ailleurs dans la région, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès. La MRC des Moulins est celle où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Migration interrégionale

Au cours des dernières années, Lanaudière est sortie gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Les années 2003-2004 à 2006-2007 lui ont été particulièrement profitables, avec des gains variant entre 6 500 et 7 000 personnes annuellement. Néanmoins, bien qu'il demeure parmi les plus élevés au Québec, le solde migratoire interrégional de la région se maintient à un niveau plus bas depuis quatre ans, soit autour de 4 000 individus. Cette baisse d'ampleur est attribuable à une diminution du nombre d'entrants combinée à une augmentation du nombre de sortants. En 2011-2012, le solde interrégional s'établit à 4 173 personnes.

Lanaudière présente le profil migratoire typique d'une banlieue d'un grand centre urbain. Les pertes enregistrées chez les 15-24 ans sont largement compensées par les gains réalisés dans les autres groupes d'âge, plus particulièrement chez les 25-39 ans, de même que chez les moins de 15 ans, ce qui reflète l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les jeunes familles.

Figure 2.2

Solde migratoire interrrégional, Lanaudière, 2002-2003 à 2011-2012

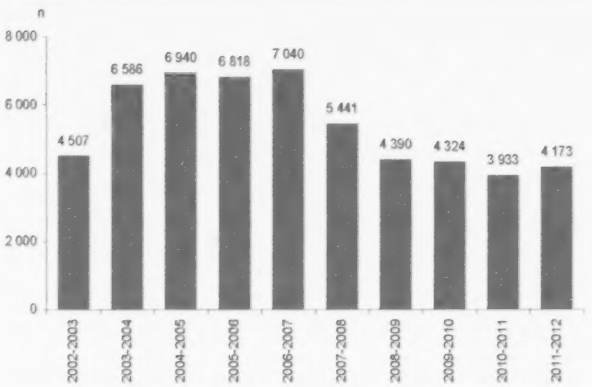

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Lanaudière, 2011-2012

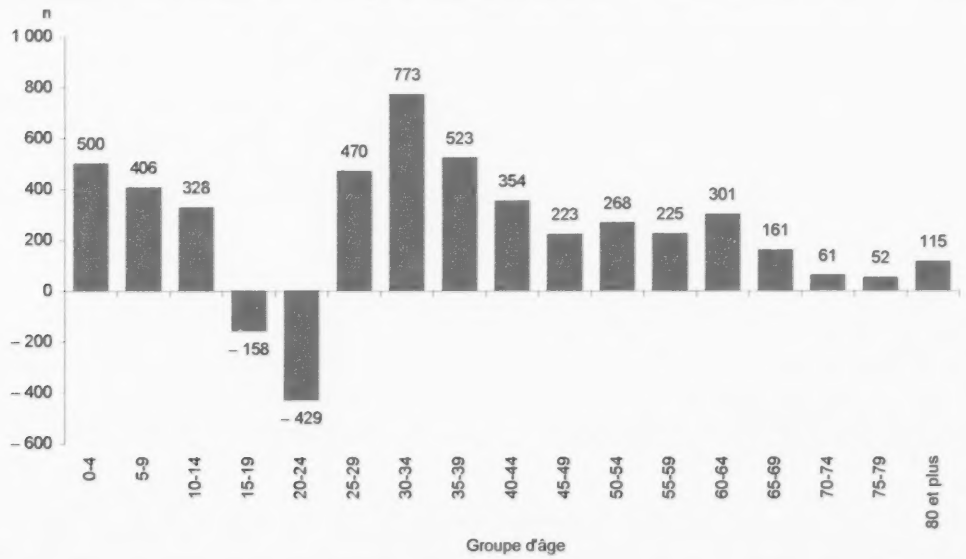

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le bilan migratoire favorable de Lanaudière repose fortement sur l'attraction qu'elle exerce sur les résidants de Montréal. En 2011-2012, parmi les personnes qui s'y sont établies, près de la moitié (47,4 %) arrivaient de cette région. Montréal est aussi la première région de destination des individus qui quittent Lanaudière, mais les départs sont beaucoup moins nombreux que les arrivées, de sorte que Lanaudière enregistre un solde fortement positif. Les gains au détriment de Montréal représentent 4 409 personnes en 2011-2012. Bien qu'élevé, ce nombre est moins important qu'en 2006-2007, alors qu'il atteignait 5 400 personnes. L'affaiblissement de ces gains est à l'origine du solde migratoire total plus faible des dernières années dans Lanaudière.

Les échanges migratoires sont également nombreux avec les autres régions de la couronne de Montréal. En 2011-2012, Lanaudière continue de bénéficier de ses échanges avec Laval (+ 1 016) et, dans une moindre mesure, avec la Montérégie (+ 100). En revanche, elle enregistre un déficit substantiel (– 585) avec les Laurentides. Les migrations impliquant les autres régions ont également entraîné des pertes, mais de plus faible ampleur.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Lanaudière, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 57	13	111	0,5	12	168	1,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 104	11	123	0,6	9	227	1,4
Capitale-Nationale	– 183	6	361	1,7	6	544	3,3
Mauricie	– 191	5	562	2,7	5	753	4,5
Estrie	– 43	8	197	0,9	7	240	1,4
Montréal	4 409	1	9 841	47,4	1	5 432	32,7
Outaouais	– 5	9	174	0,8	11	178	1,1
Abitibi-Témiscamingue	– 45	14	101	0,5	14	146	0,9
Côte-Nord	– 38	15	68	0,3	15	106	0,6
Nord-du-Québec	– 1	16	24	0,1	16	25	0,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	– 28	12	119	0,6	13	147	0,9
Chaudière-Appalaches	– 31	10	163	0,8	10	195	1,2
Laval	1 016	3	2 884	13,9	4	1 868	11,2
Lanaudière	...	...	...	...	...	...	...
Laurentides	– 585	2	3 555	17,1	2	4 141	24,9
Montérégie	100	4	2 300	11,1	3	2 200	13,2
Centre-du-Québec	– 41	7	198	1,0	8	238	1,4
Total	**4 173**	**...**	**20 781**	**100,0**	**...**	**16 608**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, ces échanges ont contribué à la croissance démographique de toutes les MRC de la région. La MRC des Moulins fait les gains migratoires les plus forts en nombres absolus, mais par rapport à la taille de la population, cet apport est plus important dans la MRC de Montcalm. Ces deux MRC sortent avant tout gagnantes de leurs échanges avec Montréal et Laval, mais Montcalm enregistre également des gains substantiels vis-à-vis le reste de Lanaudière.

Immigration internationale

Bien que Lanaudière accueille une assez faible part des immigrants internationaux, l'apport démographique de ceux-ci n'est pas négligeable. En janvier 2012, environ 1 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, résidaient dans la région selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec[1]. Cette proportion représente environ 2 700 nouveaux arrivants.

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). *Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010*, Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Lanaudière (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles augmente dans la région (+ 0,1 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Matawinie que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (12,1 %). À l'inverse, Les Moulins affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Joliette (+ 0,6 point), L'Assomption (+ 0,3 point), Montcalm (+ 0,3 point), Matawinie (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans le territoire supralocal suivant : Les Moulins (– 0,1 point). Il est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : D'Autray.

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
			%			point de pourcentage
D'Autray	10,6	11,5	11,2	11,4	10,6	0,0
L'Assomption	4,7	5,4	5,5	5,5	5,1	0,3
Joliette	8,4	9,3	9,4	9,7	9,0	0,6
Matawinie	12,1	13,1	13,3	12,7	12,1	0,1
Montcalm	10,9	12,7	11,6	12,2	11,2	0,3
Les Moulins	5,1	5,6	5,5	5,6	5,0	– 0,1
Lanaudière	**7,3**	**8,1**	**8,0**	**8,1**	**7,5**	**0,1**
Ensemble du Québec	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**– 0,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 5,2 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (24,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,7 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 1,4 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 0,1 point pour les couples. C'est Matawinie qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (34,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à L'Assomption (19,4 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 10 330 familles à faible revenu, dont 4 670 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 11 170 en 2006 à 11 750 en 2010, soit une augmentation de 5,2 %. Cette augmentation est plus élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 0,3 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Lanaudière, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,3**	**8,1**	**8,0**	**8,1**	**7,5**	**0,1**
Famille comptant un couple	**4,7**	**5,3**	**5,1**	**5,2**	**4,7**	**0,1**
Sans enfants	4,9	5,8	5,4	5,7	5,1	0,2
Avec 1 enfant	4,1	4,3	4,5	4,3	4,2	0,1
Avec 2 enfants	3,8	4,0	4,0	3,9	3,4	– 0,3
Avec 3 enfants et plus	7,3	8,0	8,2	8,2	7,2	– 0,1
Famille monoparentale	**23,4**	**25,7**	**25,7**	**25,8**	**24,7**	**1,4**
Avec 1 enfant	21,5	22,9	22,9	22,9	21,8	0,3
Avec 2 enfants	23,3	26,8	26,5	27,2	25,6	2,3
Avec 3 enfants et plus	35,4	40,0	41,8	40,3	41,5	6,1

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,2 % dans la région de Lanaudière. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Joliette (+ 2 %), Montcalm (+ 1,6 %), Matawinie (+ 1,4 %), D'Autray (+ 1,3 %), Les Moulins (+ 1,1 %), L'Assomption (+ 0,5 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 67 720 $, comparativement à 65 860 $ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : L'Assomption (76 350 $), Les Moulins (76 830 $).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
D'Autray	57 279	58 020	1,3
L'Assomption	75 997	76 350	0,5
Joliette	60 822	62 020	2,0
Matawinie	51 063	51 760	1,4
Montcalm	55 102	55 970	1,6
Les Moulins	75 997	76 830	1,1
Lanaudière	**66 896**	**67 720**	**1,2**
Ensemble du Québec	**65 215**	**65 860**	**1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 310 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (62 810 $). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,3 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,5 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Lanaudière, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	**62 502**	**62 810**	**0,5**
Sans enfants	50 587	50 780	0,4
Avec 1 enfant	69 791	70 440	0,9
Avec 2 enfants	77 799	78 580	1,0
Avec 3 enfants et plus	75 369	75 680	0,4
Famille monoparentale	**37 183**	**37 310**	**0,3**
Avec 1 enfant	36 100	36 240	0,4
Avec 2 enfants	39 309	39 870	1,4
Avec 3 enfants et plus	38 307	37 800	– 1,3

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de Lanaudière

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Des 246 900 emplois que comptait Lanaudière en 2011, 6 400 ont disparu en 2012. Cette variation de l'emploi (– 2,6 %) contribue à faire passer le poids de la région dans l'emploi total à 6,0 %, un recul de 0,2 point de pourcentage. Une hausse de la population en âge de travailler (+ 2,0 %) combinée à ce repli de l'emploi amène le taux d'emploi à se contracter de 2,6 points de pourcentage. En conséquence, la région glisse de trois rangs parmi les régions du Québec et occupe le 7e rang en ce qui a trait au taux d'emploi. L'analyse selon le régime de travail montre que l'emploi à temps plein a subi d'importantes pertes en 2012 (– 12 600). La croissance de l'emploi à temps partiel (+ 6 200) atténue ce recul. La part de ce dernier dans l'emploi total passe de 16,7 % à 19,8 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Lanaudière, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	240,8	255,1	256,5	267,5	261,1
Emploi	k	223,5	234,3	237,7	246,9	240,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	185,0	193,4	200,0	205,6	193,0
Emploi à temps partiel	k	38,5	40,9	37,7	41,3	47,5
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	62,3	55,7	53,0	52,2	49,2
30 ans et plus	k	161,2	178,6	184,7	194,7	191,3
Sexe						
Hommes	k	118,1	122,2	132,5	132,6	130,1
Femmes	k	105,4	112,1	105,2	114,3	110,4
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	59,4	64,7	64,4	61,7	67,9
Secteur des services	k	164,1	169,6	173,3	185,2	172,6
Chômeurs	k	17,3	20,8	18,8	20,6	20,6
Taux d'activité	%	65,4	67,9	66,9	68,4	65,7
Taux de chômage	%	7,2	8,2	7,3	7,7	7,9
Taux d'emploi	%	60,7	62,4	62,0	63,1	60,5
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,2	17,5	15,9	16,7	19,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On compte presque autant d'emplois perdus chez les personnes de 30 ans et plus (– 3 400) que chez les plus jeunes (– 3 000). Les femmes (– 3 900) tout comme les hommes (– 2 500) voient l'emploi baisser en 2012. Une progression est constatée dans le secteur des biens (+ 6 200) et un fléchissement dans le secteur des services (– 12 600). Le taux de chômage augmente de 0,2 point en raison de la diminution de la population active (– 2,4 %) et de la stabilité du nombre des chômeurs. Malgré un taux de chômage en hausse, Lanaudière passe du 9e au 8e rang parmi les régions du Québec. Le taux d'activité se repli de 2,7 points à 65,7 %. Cette variation est attribuable à l'augmentation de la population en âge de travailler et à la réduction de la population active. Du troisième taux d'activité le plus élevé au Québec en 2011, Lanaudière passe au 7e rang en 2012. Entre 2008 et 2012, l'économie lanaudoise génère 17 000 nouveaux emplois. Ces derniers se trouvent aussi bien dans l'emploi à temps plein (+ 8 000) qu'à temps partiel (+ 9 000). Durant cette période, la région demeure au 5e rang quant à son poids dans l'emploi total.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de Lanaudière

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 201 721 dans Lanaudière en 2011, en hausse de 1,6 % par rapport à l'année précédente. La situation du marché du travail s'améliore dans toutes les MRC de Lanaudière, bien qu'à des degrés divers. La moitié des territoires supralocaux connaissent une croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans supérieure ou égale celle observée au Québec (+ 1,3 %). Il s'agit plus précisément des MRC de Montcalm (+ 3,0 %), des Moulins (+ 2,1 %) et de Matawinie (+ 1,3 %). La plus faible progression dans la région est notée dans la MRC de Joliette, où le nombre de travailleurs augmente de 0,6 % par rapport à 2010.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010r	2011p	Variation 2011/2010	2010r	2011p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
D'Autray	16 354	16 497	0,9	70,1	71,4	1,3
L'Assomption	52 746	53 395	1,2	80,6	81,4	0,8
Joliette	24 437	24 588	0,6	72,2	72,2	0,0
Matawinie	17 518	17 752	1,3	61,4	62,4	1,0
Montcalm	19 405	19 991	3,0	73,1	74,8	1,7
Les Moulins	68 086	69 498	2,1	82,6	83,3	0,7
Lanaudière	**198 546**	**201 721**	**1,6**	**76,3**	**77,2**	**0,9**
Ensemble du Québec	**3 241 032**	**3 283 171**	**1,3**	**72,8**	**73,3**	**0,5**

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Joliette, où il fait du surplace, en raison du fait que la population des 25-64 ans croît au même rythme que le nombre de travailleurs appartenant à ce groupe d'âge. La plus forte augmentation dans Lanaudière est enregistrée dans la MRC de Montcalm, le taux de travailleurs grimpant de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2010 pour atteindre 74,8 %. Cette dernière MRC est d'ailleurs la seule, avec L'Assomption (81,4 %) et Les Moulins (83,3 %), à présenter un taux de travailleurs supérieur à la moyenne québécoise (73,3 %). En dépit d'une croissance soutenue, Matawinie (62,4 %) continue d'afficher, de loin, le taux de travailleurs le plus bas de la région.

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de Lanaudière. C'est dans Montcalm où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,0 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Matawinie (4,2 points). Soulignons que depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 10,7 G$ dans la région de Lanaudière, ce qui constitue 3,6 % du PIB du Québec. À cet égard, cette région se classe au huitième rang parmi les régions administratives, après l'Outaouais et devant l'Estrie.

La croissance économique de la région en 2010 affiche un taux de 5,2 %, supérieur à celui du Québec (+ 4,6 %). Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années se chiffre à 3,8 %, également supérieur à celui du Québec (+ 3,3 %).

Au chapitre de la croissance économique en 2010, la région occupe le huitième rang parmi les 17 régions administratives.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries du secteur des services ont une forte prépondérance dans l'économie de la région de Lanaudière avec un PIB qui atteint 7,8 G$ en 2010, soit 72,5 % de son activité économique. La part du secteur des services dans la région est un peu plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (71,67 %). Cette diversification dans les industries du secteur des services amène une stabilité de la croissance régionale. En 2010, la hausse de 5,0 % de ces industries explique en grande partie la croissance de la région, bien que celles productrices de biens y contribuent aussi fortement avec une augmentation de 5,5 %.

En 2010, la majorité des industries du secteur des services sont en expansion. Du côté des bases économiques de la région dans le secteur des services, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 7,0 %) ainsi que l'industrie des autres services (+ 4,2 %) poursuivent sur leur lancée. Les services d'enseignement (+ 5,6 %), l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 8,0 %), les commerces de détail (+ 2,8 %) et de gros (+ 7,0 %), les soins de santé et l'assistance sociale (+ 3,0 %) ainsi que l'hébergement et les services de restauration (+ 5,7 %) viennent aussi soutenir l'essor économique régional.

Avec un PIB de 3,0 G$, les industries productrices de biens occupent 27,5 % de l'économie régionale. En 2010, parmi les principales bases économiques de la région, la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+ 10,6 %) se montre vigoureuse, après trois années en baisse, et celle de produits métalliques (+ 1,4 %), après un recul en 2009, renoue avec la croissance. La fabrication de produits minéraux non métalliques augmente également de 1,4 %, après deux années en baisse. Par contre, on note une diminution de 1,4 % dans la fabrication de machines et celle de meubles et de produits connexes (+ 0,2 %) augmente à peine. La fabrication d'aliments (+ 1,2 %) maintient sa tendance haussière, mais avec un accroissement moindre. Les gains enregistrés par certaines industries de la fabrication font plus que compenser les pertes subies par certaines de ses autres industries, de sorte que l'industrie de la fabrication s'élève de 2,2 %. La fabrication montre un taux de décroissance annuel moyen de 2,2 % au cours des quatre dernières années. L'industrie de la construction affiche un fort taux de croissance en 2010, soit 10,7 %. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage s'accroît de 6,3 %. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 16,2 %) connaît une bonne année.

Malgré une légère recrue en 2010, la part des industries productrices de biens va en diminuant dans la région de Lanaudière entre 2006 et 2010. En effet, de 31,6 % de l'économie régionale en 2006, cette part s'évalue à 27,5 % en 2010. La région se comporte ainsi à l'instar du Québec, dont la part des industries productrices de biens se situe à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010. La diminution se fait toutefois plus rapidement dans la région de Lanaudière, puisque cette part est plus élevée que celle du Québec en 2006, mais moins élevée que celle du Québec en 2010.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Lanaudière, 2009-2010

	2009[r]	2010[p]	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k$			%	
Ensemble des industries	**10 220 576**	**10 748 158**	**100,0**	**6,2**	**5,2**
Secteur de production de biens	**2 799 736**	**2 954 847**	**27,5**	**0,3**	**5,5**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	228 021	244 470	2,3	3,0	7,2
Cultures agricoles et élevage	191 887	203 920	1,9	4,6	6,3
Foresterie et exploitation forestière	17 941	20 852	0,2	– 5,2	16,2
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	19 966	0,2	...	...
Services publics	x	162 208	1,5	...	...
Construction	996 454	1 103 143	10,3	2,7	10,7
Fabrication	1 394 399	1 425 060	13,3	– 2,2	2,2
Fabrication d'aliments	195 408	197 724	1,8	7,6	1,2
Fabrication de boissons et de produits du tabac	31 343	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	x	105 334	1,0	– 6,8	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	34 283	36 764	0,3	...	7,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	204 627	226 364	2,1	– 5,0	10,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	85 422	86 631	0,8	1,2	1,4
Première transformation des métaux	12 335	22 793	0,2	5,1	84,8
Fabrication de produits métalliques	201 043	203 937	1,9	– 1,8	1,4
Fabrication de machines	115 495	113 827	1,1	– 0,7	– 1,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	48 343	0,4	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	77 224	77 383	0,7	– 4,9	0,2
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**7 420 840**	**7 793 312**	**72,5**	**5,3**	**5,0**
Commerce de gros	413 560	442 588	4,1	4,9	7,0
Commerce de détail	1 033 163	1 062 362	9,9	4,2	2,8
Transport et entreposage	288 031	310 971	2,9	– 0,3	8,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	x	127 322	1,2	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 222 342	2 377 277	22,1	7,0	7,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	284 518	289 129	2,7	5,1	1,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	259 290	263 586	2,5	4,2	1,7
Services d'enseignement	666 917	704 498	6,6	4,3	5,6
Soins de santé et assistance sociale	967 417	996 263	9,3	6,0	3,0
Arts,spectacles et loisirs	116 697	117 506	1,1	2,9	0,7
Hébergement et services de restauration	272 632	288 056	2,7	4,1	5,7
Autres services, sauf les administrations publiques	346 707	361 260	3,4	7,4	4,2
Administrations publiques	x	452 494	4,2	...	...

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de Lanaudière figure au dernier rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 23 959 $, en hausse de 3,2 % par rapport à 2010. La situation de Lanaudière est particulière du fait qu'un nombre important de travailleurs doivent se déplacer à l'extérieur de la région pour travailler. Ils génèrent ainsi une production, mais non attribuable à leur région. De plus, la hausse observée du PIB par habitant en 2011 plus faible que celle du Québec est le fait d'une forte augmentation de la population dans la région. Au Québec, le PIB par habitant s'élève à 39 351 $ en 2011, après une croissance de 3,6 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011

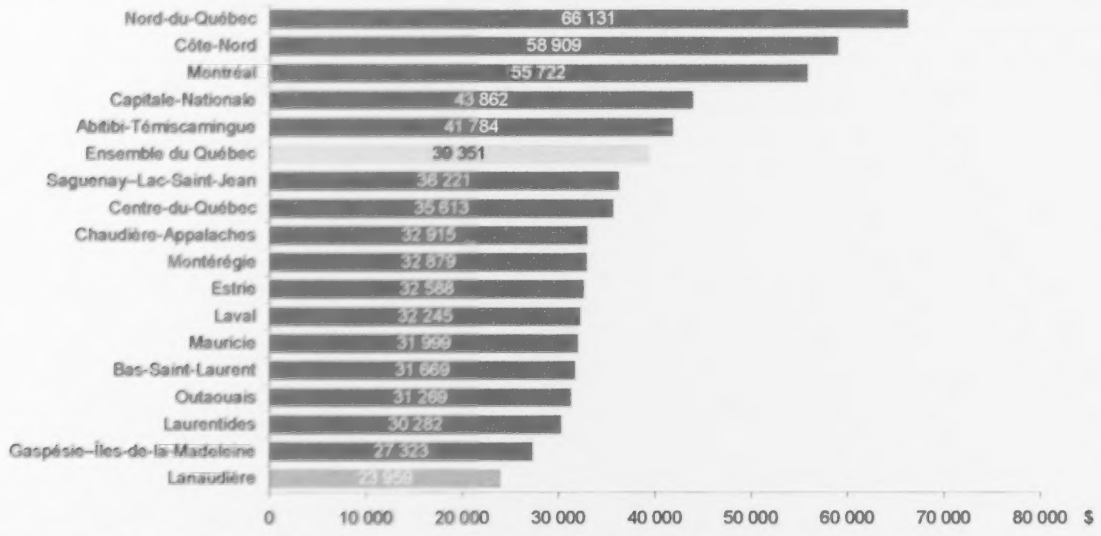

Sources : Institut de la statistique du Québec, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,4 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans Lanaudière croît avec un peu moins de vigueur en 2011, soit de 1,9 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que la rémunération des salariés et les transferts courants des administrations publiques ont augmenté moins rapidement qu'en 2010. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant s'élève à 2,6 % en 2011, comparativement à 1,6 % un an plus tôt.

Avec un revenu disponible des ménages de 24 934 $ par habitant, Lanaudière se classe au neuvième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant le Nord-du-Québec (24 753 $), mais derrière l'Outaouais (25 523 $). Au Québec, le revenu disponible des ménages demeure supérieur à celui de la région et il atteint 25 646 $ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de Lanaudière et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2011

	Lanaudière			Ensemble du Québec		
	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	2010	2011[p]	Variation 2011/2010
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	22 294	22 874	2,6	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 596	2 690	3,6	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 069	2 195	6,1	2 767	2 905	5,0
Égal:						
Revenu primaire des ménages	**26 960**	**27 760**	**3,0**	**27 938**	**28 978**	**3,7**
Plus :						
Transferts courants reçus par les ménages	**5 568**	**5 668**	**1,8**	**5 545**	**5 621**	**1,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	44	46	3,4	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 510	5 609	1,8	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 519	2 565	1,8	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 720	1 724	0,2	1 645	1 641	– 0,3
Administrations autochtones	10	10	0,0	19	18	– 0,9
RRQ et RPC	1 261	1 310	3,9	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	14	14	– 4,5	62	60	– 2,1
Moins:						
Transferts courants payés par les ménages	**8 066**	**8 494**	**5,3**	**8 495**	**8 953**	**5,4**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	161	167	3,4	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	7 882	8 305	5,4	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	23	23	– 0,4	96	98	2,1
Égale :						
Revenu disponible des ménages	**24 463**	**24 934**	**1,9**	**24 988**	**25 646**	**2,6**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 27 760 $ par habitant dans Lanaudière, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (28 978 $). Le revenu primaire représente ainsi 83,0 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part légèrement plus importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure néanmoins plus élevée dans Lanaudière (22 874 $) que dans l'ensemble de la province (22 559 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que dans la région le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont supérieurs à la moyenne provinciale.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre moins élevé dans la région (2 690 $) que dans l'ensemble du Québec (3 515 $). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons que le revenu des loyers continue de progresser fortement dans Lanaudière depuis les deux dernières années, stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il continue d'être plus faible dans Lanaudière (2 195 $) qu'au Québec (2 905 $). En fait, parmi les régions administratives, seule celle de Montréal (4 145 $) présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de Lanaudière reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 600 $ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 $ au Québec. En raison d'un taux de natalité plus élevé, les résidants de Lanaudière ont davantage recours, comparativement à ceux de l'ensemble de la province, aux prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi qu'aux prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de Lanaudière (8 305 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 $). Toutefois, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 24,8 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les habitants de Lanaudière ont donné en moyenne 167 $ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (364 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région enregistrent une croissance du revenu disponible des ménages par habitant en 2011, particulièrement Matawinie (+ 3,0 %) et Montcalm (+ 2,7 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,6 %) grâce, entre autres, à la hausse marquée du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. La MRC de Joliette (+ 0,7 %) est celle qui affiche la progression la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une hausse anémique du revenu primaire et d'une augmentation plus forte des impôts, cotisations et autres transferts payés par les ménages aux administrations publiques.

Les disparités de revenu demeurent relativement fortes au sein de Lanaudière, notamment entre la MRC de Matawinie (20 892 $), située à l'extrême nord de la région, et les territoires supralocaux situés au sud comme L'Assomption (26 716 $) et Les Moulins (26 355 $). Néanmoins, les disparités de revenu tendent à s'estomper légèrement dans la région lanaudoise depuis les trois dernières années, en raison du fait que la situation du marché du travail s'est embellie dans la MRC de Matawinie.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de Lanaudière, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	$/hab					%	
D'Autray	20 412	20 817	21 202	21 869	22 242	1,7	2,2
L'Assomption	24 743	25 302	25 748	26 322	26 716	1,5	1,9
Joliette	22 607	23 486	23 703	24 272	24 452	0,7	2,0
Matawinie	18 783	19 132	19 768	20 283	20 892	3,0	2,7
Montcalm	21 155	21 915	22 290	22 833	23 441	2,7	2,6
Les Moulins	23 995	24 957	25 260	25 788	26 355	2,2	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidants de la MRC de Montcalm sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 400 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus par les ménages de ce territoire. À l'inverse, c'est dans la MRC des Moulins (4 499 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de Lanaudière devraient atteindre 3,5 G$, en hausse de 2,6 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 3,2 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 4,8 % du total québécois (71,4 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), alors qu'elle avait fait moins bien en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au septième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Lanaudière, 2009-2013[2]

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k$					%		
Production de biens	325 400	291 448	382 629	429 908	435 538	1,3	12,6	2,4
Production de services	889 478	739 722	1 111 876	1 201 756	1 089 015	– 9,4	31,5	3,6
Logement	1 545 357	1 922 577	1 773 406	1 740 073	1 935 717	11,2	55,9	8,2
Total	**2 760 236**	**2 953 747**	**3 267 911**	**3 371 736**	**3 460 270**	**2,6**	**100,0**	**4,8**
Secteur privé non résidentiel	640 826	632 963	1 048 315	999 964	936 838	– 6,3	27,1	3,7
Secteur public	574 053	398 207	446 190	631 699	587 715	– 7,0	17,0	2,6

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.
2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 12,6 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 1,3 % par rapport à 2012, pour atteindre 435,5 M$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. L'investissement dans la région représente 2,4 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (205,8 M$) et dans celui de la fabrication (155,8 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près du tiers de l'investissement régional (31,5 %), est en baisse de 9,4 % par rapport à 2012 et se chiffre à 1,1 G$. Il s'agit néanmoins d'un niveau élevé d'une perspective historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 3,6 % de l'investissement québécois (30,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 334,8 M$ en 2013, soit 30,7 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 55,9 % de l'investissement régional en 2013, est en croissance de 11,2 %, pour s'établir à 1,9 G$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 0,5 %). La région représente 8,2 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 27,1 % de l'investissement total, est en décroissance de 6,3 % par rapport à 2012, pour s'élever à 936,8 M$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,9 %). La région de Lanaudière représente 3,7 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une

décroissance de 7,0 % par rapport à 2012, pour s'établir à 587,7 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 2,6 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Lanaudière atteint 900,4 M$ en 2012, en baisse de 23,2 % par rapport à 2011. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 46,2 %) que dans le secteur résidentiel (– 11,4 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 3 724 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 4 213 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC des Moulins (214,9 M$) et de l'Assomption (146,6 M$). La moitié des MRC de la région ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC Les Moulins arrive en tête avec 1 328, suivie de celles de l'Assomption (648) et de Joliette (592).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
D'Autray	206	214	219	2,3
L'Assomption	1 184	770	648	– 15,8
Joliette	606	553	592	7,1
Matawinie	507	416	436	4,8
Montcalm	527	506	501	– 1,0
Les Moulins	1 761	1 754	1 328	– 24,3
Lanaudière	**4 791**	**4 213**	**3 724**	**– 11,6**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**– 4,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante institutionnelle (73,2 M$ contre une moyenne de 40,5 M$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC Les Moulins (35,9 M$) et de Joliette (30,4 M$). Pour la MRC Les Moulins, il s'agit d'une valeur sensiblement inférieure à la moyenne des cinq dernières années (82,6 M$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 43,4 M$ et se concentrent dans la MRC de L'Assomption (18,5 M$), une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se concentrent dans les MRC Les Moulins, de Joliette et de L'Assomption.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
D'Autray	39 800	42 500	9 054	6 492	4 029	2 871	1 514	866
L'Assomption	146 622	175 909	16 277	20 077	18 531	6 841	13 907	8 374
Joliette	98 426	89 375	30 415	15 326	2 795	11 109	15 451	10 888
Matawinie	94 854	92 155	3 236	9 633	3 533	2 975	1 025	7 230
Montcalm	90 759	83 172	3 595	5 791	2 813	3 095	9 005	1 955
Les Moulins	214 876	283 112	35 852	82 583	11 707	16 993	32 288	11 178
Lanaudière	**685 337**	**766 222**	**98 429**	**139 903**	**43 408**	**43 884**	**73 190**	**40 492**
Ensemble du Québec	**10 196 082**	**9 151 047**	**3 084 319**	**2 719 160**	**1 254 308**	**934 697**	**1 527 799**	**1 203 431**

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de *l'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son site Web.

Le taux de branchement à Internet est de 81,0 %

En 2012, la proportion de ménages qui a une connexion à Internet s'élève à 81,0 % dans la région de Lanaudière, tandis qu'elle est de 81,6 % dans l'ensemble du Québec, soit un taux semblable. Lanaudière est constituée de six MRC, dont quatre se distinguent par un taux de branchement significativement plus faible que celui de la région : Matawinie (72,2 %), D'Autray (73,8 %), Joliette (74,9 %) et Montcalm (75,0 %). À l'opposé la MRC Les Moulins a un taux de branchement de 89,9 %, ce qui en fait la MRC la plus branchée de Lanaudière. Elle fait également partie des dix MRC les plus branchées au Québec.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2012

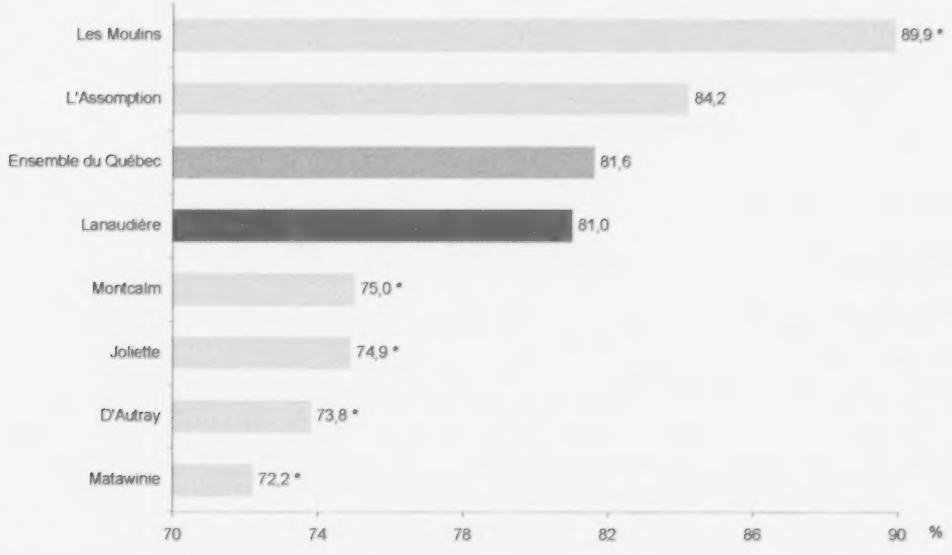

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Matawinie fait partie des MRC les moins branchées à la haute vitesse du Québec

Parmi les ménages branchés de Lanaudière, 93,7 % ont une connexion Internet haute vitesse. Dans l'ensemble du Québec, le taux de branchement à la haute vitesse est de 94,4 %. À l'intérieur de la région, la proportion de ménages branchés à la haute vitesse varie de 84,5 % dans la MRC de Matawinie à 97,0 % dans celle de L'Assomption. Incidemment, Matawinie fait partie des dix MRC les moins branchées à la haute vitesse du Québec, tandis que L'Assomption fait partie des dix plus branchées.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, selon la MRC, Lanaudière, 2012

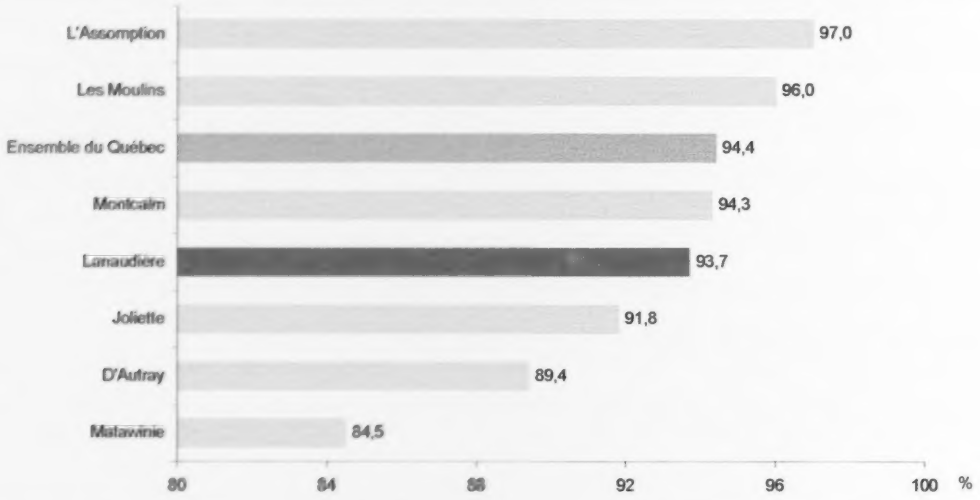

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Les trois quarts des ménages non branchés affirment qu'ils n'ont pas besoin d'Internet

En 2012, 19,0 % des ménages de Lanaudière n'ont pas une connexion Internet. Les raisons les plus fréquemment évoquées pour expliquer le non-branchement à Internet sont le manque de besoin ou d'intérêt (78,7 %), le manque de confiance, de connaissances ou de formation (47,5 %) et le coût du service Internet trop élevé (38,9 %). Dans l'ensemble du Québec, ces raisons ont été mentionnées par respectivement 75,4 %, 44,3 % et 40,2 % des ménages non branchés. Enfin, tandis que 8,5 % des ménages non branchés du Québec indiquent ne pas être connectés à Internet en raison d'incapacité ou de maladie, seulement 5,5 % des ménages non branchés de Lanaudière évoquent cette raison. La différence entre les deux proportions est significative.

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Lanaudière et ensemble du Québec, 2012

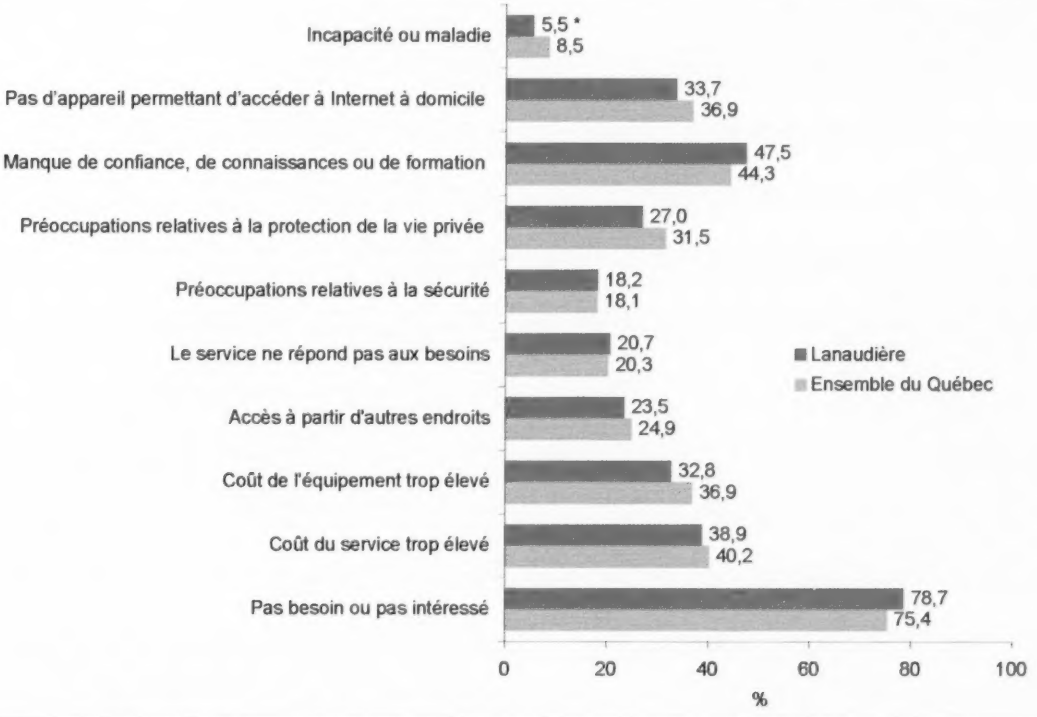

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans Lanaudière, le nombre de médecins augmente de 5,1 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2010. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 7,4 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 10,1 %) qu'aux omnipraticiens (+ 5,6 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une baisse de 0,6 %, et ce, après six années de décroissance. Toutefois, depuis 2007, l'augmentation dans Lanaudière est de 17,9 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 1,6 % dans Lanaudière. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 3,8 %) et les infirmières auxiliaires (+ 2,9 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 1,1 %) et les infirmières (+ 0,4 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Lanaudière, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins[1]	**n**	**592**	**588**	**584**	**605**	**636**
Omnipraticiens	n	354	346	344	353	374
Ensemble des spécialistes	n	238	242	240	252	262
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,34	1,31	1,28	1,31	1,36
Dentistes[1]	**n**	**151**	**152**	**167**	**179**	**178**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,34	0,34	0,37	0,39	0,38
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**..**	**4 154**	**4 262**	**4 386**	**4 454**
Infirmières	n	..	1 400	1 356	1 346	1 351
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	534	585	624	648
Infirmières auxiliaires	n	..	634	694	713	734
Préposées aux bénéficiaires	n	..	1 586	1 627	1 703	1 721
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	..	9,23	9,33	9,47	9,49

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infimières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans Lanaudière, en 2010-2011, il augmente pour la deuxième année consécutive et aboutit à 87,7 %. De plus, l'augmentation de 5,9 points de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 4,5 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la baisse de 3,0 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans Lanaudière en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2009-2010. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 2,7 points du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, Lanaudière (96,7 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 0,4 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Pour la sixième année consécutive, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a augmenté dans Lanaudière (+ 3,1 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur[1], région sociosanitaire de Lanaudière, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés[2]	n	484	514	567	539	523
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	1,12	1,16	1,26	1,18	1,13
Usagers[4]	n	29 431	31 922	25 848	24 913	26 034
Taux d'occupation[5]	%	93,8	87,9	78,4	81,8	87,7
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés[2]	n	1 712	1 763	1 789	1 821	1 877
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	3,95	3,98	3,98	3,99	4,05
Usagers[4]	n	2 993	3 162	3 607	3 405	3 418
Taux d'occupation[5]	%	98,0	98,2	99,3	99,4	96,7

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.
3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.
4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.
5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de Lanaudière ont décerné 901 diplômes en formation préuniversitaire (58,6 %) et 611 diplômes en formation technique (39,7 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation s'agrandit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 50,0 % pour la formation préuniversitaire contre 49,4 % pour la formation technique. Par ailleurs, Lanaudière, tout comme l'Outaouais, les Laurentides et la Montérégie, se distingue en 2011 par rapport aux régions du Québec pour sa répartition inversée des diplômes collégiaux.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de Lanaudière a augmenté de 9,3 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 26,2 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les hommes (+ 46,9 %) que chez les femmes (+ 13,5 %). Les diplômes techniques ont quant à eux diminué de 11,8 % durant la même période, car tant les femmes (– 12,7 %) que les hommes (– 10,0 %) connaissent une baisse, quoique moindre chez ces derniers. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (61,3 % et 38,7 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 52,3 % des diplômes décernés et les sciences, 34,5 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans Lanaudière que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 37,5 %, suivies par les techniques administratives, 29,0 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Lanaudière, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p1
			n		
Lanaudière	**1 347**	**x**	**1 489**	**1 531**	**1 538**
Hors programme	**–**	**x**	**10**	**23**	**26**
Préuniversitaire	**685**	**729**	**744**	**880**	**901**
Arts	x	29	34	32	24
Arts et lettres	97	79	77	104	95
Lettres	x	–	–	–	–
Sciences	208	241	256	279	311
Sciences humaines	351	380	377	465	471
Technique	**662**	**632**	**735**	**628**	**611**
Techniques administratives	390	345	405	278	177
Techniques artistiques	18	14	28	36	19
Techniques biologiques	72	76	73	73	82
Techniques humaines	161	177	197	215	229
Techniques physiques	21	20	32	26	104

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de Lanaudière est une des régions, avec Laval et les Laurentides, où la présence des établissements culturels pondérée par la taille de la population est la plus faible au Québec. Par exemple, par 100 000 habitants, c'est dans la région de Lanaudière que l'on retrouve le moins de librairies et de stations de radio privées et communautaires. Toujours en tenant compte de la taille de la population, cette région est au 16e rang pour son nombre de cinémas et de ciné-parcs et sous la moyenne du Québec pour le nombre d'institutions muséales[1], de salles de spectacles et d'écrans de cinéma. La région de Lanaudière est l'une des trois régions administratives (avec la Côte-Nord et le Nord-du-Québec) qui n'abritent aucun centre d'artistes.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Lanaudière, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	–	–	–	–	0,8
Salles de spectacles	39	35	5,7	7,5	7,8
Institutions muséales[2]	13	15	3,4	3,2	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	10	10	2,8	2,1	4,5
Cinémas et ciné-parcs	4	4	3,4	0,9	1,5
Écrans	37	37	4,8	7,9	9,7
Stations de radio privées et communautaires	2	2	1,2	0,4	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Si l'on exclut les deux pôles culturels que sont les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, la région de Lanaudière se distingue par le taux de fréquentation des arts de la scène (726 par 1 000 habitants) le plus élevé au Québec. En 2011, les 37 écrans de cinéma de cette région lui permettent de se positionner au 6e rang des régions quant au nombre d'entrées au cinéma par habitant. Par contre, cette région se classe avant-dernière pour la fréquentation des institutions muséales par habitant, devant les Laurentides et au 12e rang pour les ventes de livres en librairies (31 $ par habitant).

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Lanaudière, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène		878	1,8	1,9	5,3
Représentations	n	340 478	718,3	725,7	5,1
Entrées	n				
Assistance des cinémas		1 132 507	2 598,8	2 414,0	5,2
Entrées	n				
Fréquentation des institutions muséales		72 371	137,2	154,3	0,6
Entrées	n				
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes		..	5 590,5	..	...
Nombre de prêts[1]	n				
Ventes de livres par les librairies		14 743 029	..	31 425,4	3,3
Ventes de livres neufs	$	469 143	...	...	5,9

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2011ep	Var. 11/10	2011p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012p	TAAM[2] 2006-2012
	$/hab.	%	$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	– 1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	– 9,9	273 009	– 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	– 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	– 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	– 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	– 19,2	95 647	– 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	– 16,9	92 536	– 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	– 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montérégie	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	**39 351**	**3,6**	**25 646**	**2,6**	**7,8**	**9,3**	**0,5**	**8 054 756**	**9,0**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de Lanaudière

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1er juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011p	Var. 11/10	2011p	2010	2012p	TAAM[1] 2006-2012	2012p	2011-2012[2]
	$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Lanaudière	24 934	1,9	77,2	7,5	476 941	15,8	2 018	4 173
D'Autray	22 242	1,7	71,4	10,6	42 135	6,0	36	129
L'Assomption	26 716	1,5	81,4	5,1	120 241	13,6	496	836
Joliette	24 452	0,7	72,2	9,0	63 752	13,5	32	653
Matawinie	20 892	3,0	62,4	12,1	52 288	7,6	– 107	343
Montcalm	23 441	2,7	74,8	11,2	47 949	17,8	244	749
Les Moulins	26 355	2,2	83,3	5,0	150 576	23,8	1 316	1 463
Ensemble du Québec	**25 646**	**2,6**	**73,3**	**9,3**	**8 054 756**	**9,0**	**27 900**	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.
2. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Lanaudière

Superficie en terre ferme (2012)	12 313 km²
Densité de population (2012)	38,7 hab./km²
Population totale (2012[p])	476 941 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)[1]	4 173 hab.
PIB aux prix de base (2011[rév])	11 258,5 M$
PIB par habitant (2011[rév])	23 959 $/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011[p])	24 934 $/hab.
Emplois (2012)	240,5 k
Taux d'activité (2012)	65,7 %
Taux d'emploi (2012)	60,5 %
Taux de chômage (2012)	7,9 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	7,5 %
Dépenses en immobilisation (2013)[2]	3 460 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec